

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 octobre 2015

---

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° I-CF118

présenté par

M. de Courson, M. Jean-Christophe Lagarde et M. Philippe Vigier

-----

### ARTICLE 15

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à supprimer cet article, qui prévoit un prélèvement de 15 millions d'euros à charge de la profession d'avocat pour contribuer à financer l'aide juridictionnelle.